

TERRITOIRES

**Franche-Comté : endiguer  
les maladies respiratoires**

P. 08

ENJEUX

**Effets de la prédation :  
les malades du loup**

P. 12

EN PRATIQUE

**Embellie  
des installations**

P. 26

# le BIMSA

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA | FÉVRIER 2023

DOSSIER

Pluriactifs

## La double vie des agriculteurs

P. 15







# 2030, c'est déjà demain

Impacts de la guerre en Ukraine, gel tardif, crise porcine, grippe aviaire... C'est à travers ces différentes épreuves collectives que s'illustre l'importance de notre rôle d'accompagnement des exploitants, des salariés et des entreprises en difficulté. Ce contexte de crises permanentes nécessite de rester vigilants sur les défis que peut rencontrer l'ensemble des filières agricoles.

L'objectif est de faire preuve de réactivité pour accompagner les adhérents du deuxième régime de protection sociale. J'en profite pour remercier toutes celles et tous ceux qui, chaque jour, œuvrent en tant que salariés MSA ou élus bénévoles pour soutenir les personnes impactées. Cet état des lieux prouve aussi l'importance de songer à l'avenir de l'institution et d'envisager des solutions concrètes pour continuer à jouer pleinement notre rôle d'amortisseur de crises dans un monde instable, mais aussi contribuer à la consolidation de notre système de sécurité sociale.

C'est pourquoi il convient de commencer à poser les bases de notre futur plan stratégique institutionnel. Pour ce faire, nous proposons de mobiliser l'ensemble des forces vives de notre réseau ainsi que nos partenaires. Cette réflexion devra nous permettre de définir nos ambitions pour le régime à l'horizon 2030. Nous n'aurons de cesse de renforcer nos missions au service de nos adhérents et des territoires.

Les travaux vont débuter au cours du premier trimestre et devront nous conduire à valider ce projet lors de l'assemblée générale 2024 de la CCMSA. Nous disposerons alors de la feuille de route pour la mandature 2025-2030, qui servira également à appuyer la prochaine négociation de la convention d'objectifs et de gestion.

Voir toujours plus loin, pour garantir une MSA forte, au service du monde agricole et rural !

**François-Emmanuel Blanc**  
Directeur général de la CCMSA

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole - 19 rue de Paris - CS 50070 - 93013 Bobigny Cedex - Tél. : 01 41 63 77 77 - www.msa.fr - Le Bimsa : dépôt légal à parution - CPPAP:1026M05851 - ISSN:1298-9401 - Directeur de la publication: François-Emmanuel Blanc - Comité d'orientation : Pascal Cormery; Philippe Moinard; Annie Aublanc; Didier Cuniac; Sabine Delbosco Naudan; Thierry Girard; Régis Jacobé; Bernard Simon - Rédacteur en chef: Alexandre Roger - Rédacteur en chef adjoint: Franck Rozé - Secrétaire de rédaction: Fatima Souab - Rédacteurs: Frédéric Fromentin; Marie Molinaro - Maquettiste: Delphine Levasseur - Conception: agence La Suite&Co - Administration et abonnements: tél. : 01 41 63 73 31 - Abonnement 1 an: 11,60€ - Imprimeur: Riccobono Imprimeurs - Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé - www.riccobono-imprimeurs.com - Couverture: ©AlainLantreibecq / MSA Marne Ardennes Meuse - Édito: © Patrice Maurein/CCMSA Image

**L'ACTU EN RÉGIONS**

P. 03

**L'ACTU DE L'INSTITUTION**

P. 06

**L'ACTU DES RÉSEAUX SOCIAUX**

P. 07

**TERRITOIRES**

Franche-Comté  
**Maladies respiratoires : en finir avec la poussière**

P. 08

**ENJEUX**

**Effets de la prédation Les malades du loup**

P. 12

**DOSSIER**

Pluriactifs  
**La double vie des agriculteurs**



P. 15

**RENCONTRES**

Prix Terres d'idées  
**Des animaux et des hommes**

P. 22

Concours Miss & Mister Agri 2023  
**Pauline, fleur de vigne** (P. 24)

**Tony, le visage de l'agriculture de demain** (P. 25)

**EN PRATIQUE**

Exploitants agricoles  
**Embellie des installations**

P. 26



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable



France

## Chenilles un poil trop urticantes ?

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, en partenariat avec la MSA, lance une enquête nationale baptisée « CheniPRO ». L'étude va mesurer l'impact des chenilles à poils urticants sur la santé des professionnels des espaces verts et des bois et forêts et proposer des recommandations pour réduire leur exposition. Au total 50 000 professionnels du secteur sont invités à compléter un questionnaire en ligne. Plus d'informations sur [anses.fr](http://anses.fr).

# 1353,07€

**C'est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le montant net du Smic. Le Smic mensuel brut pour un temps plein passe de 1 645,58 € à 1 678,95 €.**

Midi-Pyrénées Nord

## Pass évasion jeunes

La MSA Midi-Pyrénées Nord participe, avec le pass évasion jeunes, aux loisirs des enfants. Sont concernées les familles qui relèvent de la caisse au titre des prestations familiales. Pour la campagne 2023, une attestation, valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, a été envoyée par courrier ou e-mail au mois de décembre 2022. Cette campagne est ouverte sur l'année civile 2023. Pour toute demande d'information, contactez le service d'action sanitaire et sociale au 05 63 21 61 39 ou par e-mail : [assafi1.blf@mpn.msa.fr](mailto:assafi1.blf@mpn.msa.fr).

Nouvelle-Aquitaine

## La préparation du cavalier au cœur de la prévention

Les services de santé-sécurité au travail (SST) des MSA des Charentes, Gironde, Limousin, Dordogne Lot-et-Garonne, et Sud Aquitaine ont accueilli un large public sur leur stand à l'occasion du Jumping international de Bordeaux, organisé du 2 au 5 février au parc des expositions de la ville. L'événement annuel de renommée internationale offre un programme de performances sportives de haut niveau, des spectacles équestres ainsi qu'un vaste village d'exposants. Les professionnels SST en ont profité, lors d'une table ronde proposée le 4 février, pour présenter les résultats d'une étude lancée en 2019 sur les effets de la préparation physique sur la qualité d'équilibre du cavalier et la prévention des blessures.

Portée et financée par les cinq MSA de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec l'Institut français du cheval et de l'équitation, le centre national des sports de la Défense et la faculté de Paris-Saclay, elle a été conduite par Agnès Olivier, chercheuse en sciences du sport, avec Jean-Philippe Viseu, podologue posturologue, des préparateurs physiques et 19 cavaliers professionnels, dont Karim Laghouag, champion olympique de concours complet d'équitation. Elle démontre les bien-



© Bundle Communication

faits de la proprioception, qui désigne la perception, consciente ou non, de la position des différentes parties du corps, dans le cadre de la préparation physique du cavalier.

Les auteurs ont suivi pendant 10 semaines plusieurs athlètes lors de leur entraînement. Trois vidéos ont été conçues pour rendre la méthode accessible à tous, disponibles sur la chaîne YouTube : [www.youtube.com/msadescharentes3725](http://www.youtube.com/msadescharentes3725).

Île-de-France

## Ils plaident la cause des aînés



Du 18 au 20 janvier, la MSA Île-de-France a distribué 210 plaids en maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) pour saluer les efforts fournis par tout le monde dans un contexte de crise énergétique. Ces couvertures, des polaires « toutes douces et très chaudes » pour des après-midis douilletts ont été offertes aux résidents et salariés des sept résidences franciliennes par les administrateurs et délégués de la caisse. L'opération a aussi été l'occasion de réunir les personnes âgées et les représentants de la MSA autour de la célèbre galette des rois.

© DR

## Marne

## Un ministre à la Marpa



© DR

**En visite le 13 janvier à la maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) de Beauregard à Vanault-les-Dames, Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées en a salué le modèle. « J'aurai à cœur de [le] soutenir dans les discussions qui s'ouvrent pour offrir à nos concitoyens des lieux de vie adaptés à leurs besoins dans les territoires. Merci à l'ensemble des résidents et au personnel pour votre accueil dans ce très beau lieu de vie », a-t-il écrit dans le livre d'or de la structure, visiblement conquis.**

## Var

## Accès au numérique

La caisse d'allocations familiales, la MSA Provence Azur, la préfecture, le conseil départemental, Pôle emploi, la caisse primaire d'assurance maladie et la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Sud-Est renouvellent l'appel à projets qui encourage le développement d'actions en faveur de l'inclusion numérique dans le département. But : financer des dispositifs qui accompagnent les publics fragilisés et les aident à mieux maîtriser l'outil informatique de façon à pouvoir mener des démarches en ligne en toute autonomie. Les ateliers proposés vont faciliter l'insertion sociale et professionnelle. Candidatures à transmettre au plus tard le 31 mars à [partenariat\\_caf.caf-toulon@caf.cnafmail.fr](mailto:partenariat_caf.caf-toulon@caf.cnafmail.fr).

## Des caves plus sûres

La première formation à la prévention des chutes de hauteur à destination des caves coopératives viticoles était attendue par toute la profession de Nouvelle-Aquitaine. Elle a été organisée en Dordogne, le 9 décembre 2022. Elle cible les équipes de maintenance, concernées par ce risque puisque celles-ci sont amenées à intervenir dans des zones peu accessibles. Elles évoluent souvent sur un poste de travail non prévu à cet usage au moment de la création du bâtiment.

Trois caves de Dordogne – Les Vignerons de Sigoulès à Mescoulès, hôte du jour, Château Monbazillac, Alliance aquitaine les maîtres vignerons – et une située en Gironde, Les vignerons de Landerrouat Duras Cazaugitat, ont répondu à l'invitation du service de santé et sécurité au travail de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, représentée par Elina Guichene, infirmière en santé au travail, et Christine Dubon-Cazabat, conseillère en prévention des risques professionnels.

Entre autres démonstrations proposées par le formateur Aris Esquirol, expert



© DR

en travaux en hauteur de la société toulousaine Ancre, la présentation de multiples modèles de harnais adaptés aux différentes situations de travail. L'intervenant a aussi montré la meilleure façon de créer un point d'ancrage dans une zone d'intervention qui en est dépourvue. Le public pouvait participer à un exercice visant à récupérer en hauteur un outil tombé à travers un caillebotis. Une deuxième journée est prévue en 2023.

## Ardèche, Drôme, Loire

## Faites la fête autrement !

La troisième édition d'« Une Saison avec la Sécu », événement organisé par l'École nationale supérieure de Sécurité sociale, en partenariat avec d'autres acteurs de la protection sociale, a débuté en novembre pour se terminer le 3 février. Elle s'adresse aux enseignants et à leurs classes, du second degré à l'enseignement supérieur. Objectifs : éduquer les élèves à la solidarité, les sensibiliser à la citoyenneté sociale et les inviter à s'interroger sur leur rapport à la protection sociale de manière ludique.

C'est dans ce cadre que les services de communication et prévention santé de la MSA Ardèche Drôme Loire ont proposé aux treize maisons familiales rurales (MFR) du territoire un dispositif pédagogique de sensibilisation aux dangers de l'alcool et aux risques d'une alimentation trop grasse, salée et sucrée. D'une durée de deux heures, l'atelier s'appliquait à passer de la théorie à la pratique avec la préparation d'un apéritif sans alcool, accompagné d'aliments bénéfiques pour la santé (brochettes de fruits, légumes...). Les élèves des MFR de Villeneuve-de-Berg en Ardèche



© MSA Ardèche Drôme Loire

les 25 et 29 novembre, de la commune dromoise Buis-les-Baronnies, Saint-Germain-Lespinasse dans la Loire le 14 décembre, et Châteauneuf-sur-Isère dans la Drôme le 15 décembre ont testé l'animation en présence de leurs professeurs. L'atelier était animé par des professionnels venant d'associations comme AICCCA2607 (regroupant des infirmières cliniciennes et de consultations en Drôme et Ardèche), Association addictions France et la Ligue contre le cancer ou encore centre de soin dromois Oppélia Tempo, dédié à la prévention des addictions.



# L'inclusion saluée par François Hollande



© DR

La nouvelle plateforme de l'association Label Emmaüs, Label plateforme 47, une entreprise d'insertion par l'emploi spécialisée dans les activités logistiques et le e-commerce basée à Damazan, commune rurale du Lot-et-Garonne, a été inaugurée le 6 janvier en présence de l'ancien chef de l'État François Hollande, président de la fondation la France s'engage dont la mission est de soutenir

l'innovation sociale. La MSA Dordogne, Lot-et-Garonne accompagne la structure, lauréate du programme Inclusion & ruralité, un appel à projets piloté par la CCMSA et Laser emploi, association qui vise à susciter l'implantation d'entités inclusives en zones rurales isolées. Le président de la caisse, Jean-François Fruttero, s'est félicité de la concrétisation de ce projet d'insertion par l'activité économique fondée sur la réutilisation de mobiliers d'occasion.

Fidèle aux valeurs du mouvement Emmaüs France, un réseau de structures qui interviennent dans les domaines de l'action sociale, de l'insertion, de l'hébergement et du logement, la boutique Label plateforme 47 recrute des personnes éloignées de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification... Ces derniers bénéficient d'une formation et d'un accompagnement socioprofessionnel. Pour en savoir plus : [www.label-emmaus.co/fr](http://www.label-emmaus.co/fr).

# Moins dure sera la chute



© DR

Les membres du service prévention de la MSA Bourgogne ont organisé en décembre dernier, aux écuries EBC d'Autun, une formation dédiée à la gestion de la chute de cheval. Le programme s'adressait aux élèves de la maison familiale et rurale (MFR) d'Étang-sur-Arroux.

**Objectif : leur apprendre à gérer le stress en cas de déséquilibre et à garder le contrôle tout au long de la séquence.** Marie-Pierre Bonnot, conseillère en prévention de la MSA Bourgogne, a proposé en concertation avec Bertrand Brize, directeur de la MFR, un module en lien direct avec les cours dispensés aux élèves de terminale baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'entreprise hippique. L'apprentissage s'appuie sur l'utilisation d'un simulateur de chute représenté par un cheval mécanique placé sur un rail. Avant de tester l'engin, les jeunes ont effectué des séances d'échauffement musculaire, suivies d'un travail sur tapis. Ils ont été très satisfaits de cette formation qui complète l'enseignement déjà mis en place par la MSA à la MFR dans le cadre de la gestion de la chute en partenariat avec la ligue de judo.

## Paris, porte de Versailles

**Salon international de l'agriculture**  
Du 25/02 au 05/03



Le SIA prend ses quartiers au parc des expositions de Paris, situé porte de Versailles. Événement unique en son genre, il offre au grand public et aux professionnels un panorama complet de l'agriculture française. [www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com)

## Paris, porte de Versailles

**Salon des seniors**  
Du 22 au 25 mars

Le Salon des seniors propose aux plus de cinquante ans de s'informer, partager et se faire plaisir sur tous les sujets, au cœur de leurs préoccupations : tourisme, retraite, santé, nouvelles technologies, emploi, culture, cadre de vie, patrimoine... [www.salondesseniors.com](http://www.salondesseniors.com)

## Bordeaux

**Salon de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine**  
Du 13 au 21 mai



Terroirs, productions, filières, producteurs et savoir-faire de la première région agricole d'Europe seront à l'honneur durant les neuf jours du salon de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. [www.salon-agriculture.fr](http://www.salon-agriculture.fr)

## Service « Mon âge de départ à la retraite »

Le projet de réforme des retraites impacte le service en ligne d'estimation d'âge de départ. Afin d'éviter une simulation erronée, ce service n'est momentanément plus accessible depuis son espace privé et son compte Info-retraite. Les personnes qui projettent de partir à la retraite en 2023 peuvent contacter leur caisse MSA. Le service « Suis-je concerné ? » par la réforme des retraites permet de prendre connaissance des évolutions qui pourraient s'appliquer à chaque situation. Plus d'infos sur : [suisjeconcerne.info-retraite.fr](http://suisjeconcerne.info-retraite.fr).

# 94 000

**C'est le nombre de personnes au régime agricole admises pour une nouvelle affectation de longue durée en 2021. Le taux d'incidence augmente de 0,9 point en un an.**

## Vaccination

Les personnes exposées dans le cadre professionnel aux virus influenza porcins et aviaires peuvent bénéficier d'une prise en charge exceptionnelle à 100 % de la vaccination contre la grippe saisonnière par la MSA. Les adhérents concernés recevront une attestation pour retirer le vaccin antigrippal et se faire vacciner par un professionnel de santé. La campagne est prolongée jusqu'au 28 février.

## Pension alimentaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la MSA est systématiquement l'intermédiaire entre les parents séparés dans la gestion des pensions alimentaires fixées pour leurs enfants. Tous les titres exécutoires délivrés à compter de cette date sont concernés sauf refus conjoint des parents ou du juge. Plus d'infos sur : [pension-alimentaire.msa.fr](http://pension-alimentaire.msa.fr)

# Succès des rendez-vous prestations



© Franck Beloncle/CCMSA Image

En 2021, 33 155 adhérents de la MSA ont bénéficié d'un rendez-vous prestations, contre 24 083 en 2020. Ces entretiens ont permis de détecter l'absence d'activation d'un droit dans 39 % des cas. Ils se sont traduits par l'ouverture d'au moins l'un d'entre eux dans 8 366 situations ou leur révision pour 2 366 autres. Trop d'adhérents ne font pas valoir leurs droits par méconnaissance de leur existence, par peur de la complexité apparente des démarches administratives ou par crainte de l'image de précarité que peuvent renvoyer certaines prestations. Le guichet unique de la MSA permet d'appréhender l'ensemble de la situation sociale de chaque personne et de faire le point sur ses droits dans les domaines de la santé, de la famille, de la

retraite, de l'action sociale et de la protection sociale complémentaire. 48,5 % des droits ouverts concernent la santé (complémentaire santé solidaire ou CSS, etc.) ; 23 % concernent la famille (prime d'activité, prime à la naissance, revenu de solidarité active : RSA) ; 22 % concernent la retraite (pensions de retraite salariés et non-salariés, pensions de réversion salariés et non-salariés) ; 5,5 % concernent les prestations d'action sociale (accueil jeune enfant, aide alimentaire d'urgence, aide à domicile). Des résultats en progression constante. Depuis leur création, la MSA a réalisé plus de 208 000 rendez-vous prestations, avec une progression de plus de 15 % chaque année depuis 2018.

## La MSA au SIA 2023

La 59<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture se déroulera porte de Versailles, à Paris, du 25 février au 5 mars. Un millier d'exposants accueilleront plus de 600 000 visiteurs sur le thème de : « L'agriculture : le vivant au quotidien ! »

La MSA tiendra son stand dans le pavillon 4 dédié aux services et métiers de l'agriculture (allée B stand 083). Au programme : des animations quotidiennes, pilotées à tour de rôle par les MSA Île-de-France, Nord-Pas de Calais, Haute-Normandie, Picardie, Midi-Pyrénées Sud. Un lieu est prévu pour accueillir les adhérents et répondre à leurs demandes, ainsi qu'un espace France services. Un plateau télé proposera des magazines diffusés en direct sur la chaîne YouTube de la MSA. Les cinq émissions seront construites avec la participation des MSA

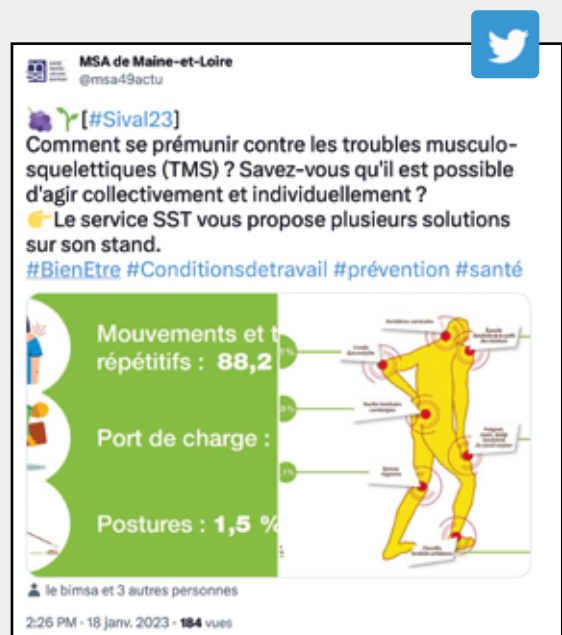
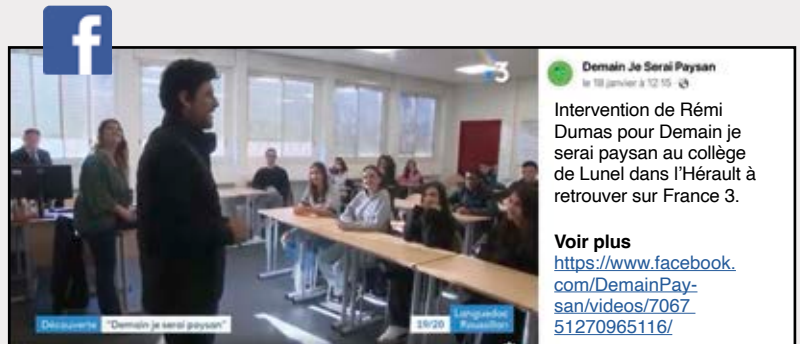


© Patrice Maurein/CCMSA Image

Côtes Normandes, Haute-Normandie, Limousin, Franche-Comté, Provence Azur et des Charentes. L'ensemble de la rédaction du *Bimsa* est mobilisée pendant les neuf jours du salon. Retrouvez reportages, billets et comptes rendus sur notre site internet [lebimsa.msa.fr](http://lebimsa.msa.fr) et sur nos comptes Twitter, Instagram et YouTube.



## L'ACTU DES RÉSEAUX SOCIAUX





Dès 1985, la MSA a lancé des recherches sur la maladie du poumon de fermier dans le Doubs, en partenariat avec le CHU de Besançon. L'étendue du phénomène de cette maladie allergique causée par la respiration de poussières de foin moisi est encore mal évaluée.

Franche-Comté

## Maladies respiratoires : en finir avec la poussière

En Franche-Comté, territoire où l'élevage bovin est roi, environ 10 % des actifs de cette filière contractent chaque année une maladie respiratoire en lien avec leur activité. Le réseau de pathologies respiratoires agricoles national (Repran), créé par la MSA, s'est donné pour mission d'en améliorer la prévention et le dépistage tout en développant la connaissance de ce risque professionnel. Il assure également la prise en charge des patients qui en sont atteints, en les aidant à améliorer leurs conditions de travail.



# 56 %

d'élevages bovins sur les 7 058 exploitations de Franche-Comté.



« J'avais de la fièvre toutes les nuits. J'étais fatigué, je toussais, je crachais... C'était de plus en plus intense, jusqu'à vomir. Au contact de la poussière, c'était un calvaire. À la fin, j'avais perdu du poids, je n'avais plus de force. » Raphaël Faivre, producteur de lait en appellation Comté à Lemuy, dans le Jura, a fait plusieurs crises aiguës avant que les médecins ne comprennent ce qui le rendait malade... De longs mois à se demander ce qu'il se passait. Puis, en 2008, le pneumologue avec qui il avait rendez-vous l'admet sans attendre à l'hôpital de Besançon. Il a 33 ans, le diagnostic tombe enfin : il est atteint du poumon de fermier, une maladie allergique causée par l'inhalation de poussières de foin moisi.

Aujourd'hui, à 47 ans, il est témoin expert pour le réseau de pathologies respiratoires agricoles national (Repran), porté par la MSA de Franche-Comté. Il partage son expérience lors de conférences organisées afin de sensibiliser les professionnels du monde agricole et de la santé. Comme ce 15 décembre à Nozeroy, à 20 kilomètres de chez lui, où une trentaine de personnes se sont déplacées pour la journée préparée par Amélie Bonneau, l'animatrice du territoire, et les délégués MSA.

Il faut dire que cette maladie respiratoire, une pneumopathie d'hypersensibilité due à l'inhalation des spores et moisissures des poussières issues notamment de fourrages ou de céréales, est difficile à diagnostiquer. Elle fait partie des quatre pathologies professionnelles pulmonaires agricoles avec les bronchites chroniques agricoles, les asthmes et les bronchopneumopathies toxiques, moins fréquentes. Intrinsèquement liés à l'activité professionnelle, les cas sont aussi divers que le sont les conditions de travail. Neuf fois sur dix, l'origine est la moisissure, qui produit des spores qui se déposent dans les alvéoles, au plus profond du poumon. Rares dans la population générale, elles touchent cependant 5 à 10 % des travailleurs agricoles.

« En effet la paille, le foin, les farines représentent 90 % des expositions professionnelles chez les éleveurs laitiers, explique le Dr Jean-Michel Lornet, médecin du travail du Repran. Dans les poussières, on trouve ce qu'on appelle des "aérocontaminants", qui sont variés dans leur nature comme dans leur mode d'action : cela va des poussières végétales aux micro-organismes (bactéries, virus) en passant par les produits chimiques, les protéines animales, insectes, acariens... »

Les éleveurs sont très exposés à ce risque, et sur ce territoire du premier fromage d'appellation d'origine protégée (AOP) français, ils sont majoritaires. Près de 8 200 actifs sont concernés en Franche-Comté, dont 8 à 12 % développent chaque année l'une de ces maladies, notamment la bronchite chronique ou l'asthme. « Ici, les hivers sont longs et humides, et il y a beaucoup de campagnols qui mettent de la terre dans la paille et la contaminent », souligne Emmanuel Faivre, président de l'association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires (Asept) Franche-Comté-Bourgogne et



© Marie Molinaro/Le Bimsa

**Raphaël Faivre**, éleveur bovin-lait à Lemuy dans le Jura, atteint du poumon de fermier.



**Après ma maladie, nous avons réfléchi à la meilleure façon de continuer mon métier dans de bonnes conditions. En 2011, j'ai converti le bâtiment de la ferme, en aire paillée, en 86 logettes avec tapis, pour réduire la quantité de paille : je suis passé de 7 kg par vache par jour à 2-3 kg, et je suis très exigeant sur sa qualité. J'ai également acheté une dérouleuse de bottes, ce qui réduit énormément la poussière, et j'ai complètement fermé ma salle de traite avec des rideaux en plastique. Ce qui m'a sauvé, c'est de porter un masque immédiatement. Malgré ces améliorations, à la fin de la journée la protection est quand même sale. Pour moi c'est indispensable car mon seuil de tolérance est très réduit aujourd'hui. Puis en 2021, j'ai investi dans une pailleuse automatique suspendue [voir p. 10]. Dotée d'un filtre, elle permet de s'éloigner complètement du paillage, puisque la machine fait tout le travail. C'est un gros investissement, environ 90 000 €. Chaque exploitation est différente, il faut trouver ce qui convient pour chacun. Aujourd'hui je suis toujours agriculteur et je suis en forme. C'est ce qui compte.**



La pailleuse automatique du GAEC des 4 Tilleuls, dans le Jura, démêle, broie, filtre et distribue la paille via un réseau de 200 mètres de gouttières, qui retombe par des trappes individuelles.

© Marie Molinaro/Le Bimsa

## « C'est plus agréable, il n'y a pas de poussière »



© MSA de Franche-Comté

Très fine, la poussière est filtrée grâce à la pailleuse automatique. Ici, la quantité représente à peine une botte de paille de bonne qualité.

Pas de poumon de fermier au GAEC des 4 Tilleuls, à Billecul, mais les quatre associés, dont Gérald Courvoisier, élu MSA, président de l'échelon local Sud-Est Jura et maire de la commune, ont pris les devants pour travailler dans de meilleures conditions. Le 15 décembre, le délégué a organisé une visite en introduction de la conférence sur les maladies respiratoires du réseau Repran afin de présenter, en action, la pailleuse automatique installée dans l'étable depuis 2017 et partager son expérience. Autonome, elle démêle, broie, filtre et distribue la paille aux génisses et aux veaux. Chaque matin, une heure est nécessaire pour pailler les 200 jeunes bovins. « On cherchait à réduire la poussière, et l'un de mes associés a découvert ce système sur Internet, explique Gérald Courvoisier. À l'intérieur de la machine, trois vis mélangent la paille, pour bien la répartir et éviter les bourrages,

puis la poussent dans la broyeurse. Elle doit être de bonne qualité, sèche et propre, afin de ne pas boucher les tuyaux. » Une fois broyée, elle passe dans la centrifugeuse qui la dépoussière. Les brins sont ensuite acheminés grâce à des chaînes à pastilles dans un réseau de 200 mètres de gouttières en PVC qui serpentent en hauteur avant de retomber par des trappes individuelles. Résultats : économie de paille, gain de temps et de confort de travail. « C'est plus agréable. Il n'y a pas de poussière, je n'éternue pas. Avant, avec l'ancienne pailleuse, on ne se voyait plus dans le bâtiment. Et on déroulait les bottes à la main sur les aires paillées. C'était plus dur physiquement. L'inconvénient est que c'est un lourd investissement. S'il est impossible dans l'immédiat, l'une des solutions peut être d'anticiper dans la construction du bâtiment une future installation de ce genre. »



# 8200



actifs environ sont exposés au risque respiratoire en Franche-Comté.



administrateur de la MSA. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas à la saison des moissons que l'exposition aux moisissures survient, mais bien pendant l'hiver. « *Le foin est récolté, séché et engrangé sans moisissures, continue Jean-Michel Lornet. C'est pendant la phase de stockage que celles-ci se développent, dans des conditions favorables, dues en particulier à la nature et la qualité du séchage. Plus on fauche court, plus on est susceptible de ramener de la terre, ce qui produit une quantité d'eau résiduelle importante pendant le séchage. Les moisissures vont ainsi se développer à cause de cette humidité. Les études ont également démontré des différences entre les fermes traditionnelles et modernes, plus aérées, ainsi qu'entre les façons de travailler. Plus la densité d'empoussièrment est faible, plus les capacités respiratoires sont bonnes. Évidemment, changer de bâtiment est plus facile à dire qu'à faire, mais quelles que soient les conditions, il faut garder en tête cet objectif d'avoir une densité de poussière la plus faible possible.* »

## « Cela laisse des traces »

Avant de construire un nouveau bâtiment en 2007, Raphaël Faivre travaillait avec ses parents « *dans une ferme très traditionnelle, confinée, où il y avait beaucoup de poussière. Et même après, dans le bâtiment neuf, je donnais souvent le foin à la main et j'utilisais une pailleuse classique. La contamination était régulière.* » Problème : les symptômes, qui apparaissent en hiver, ont tendance à disparaître au printemps. « *Beaucoup se disent alors que ce n'était pas grand-chose... puis l'hiver suivant, rebelote, et le suivant... ça peut durer longtemps comme ça !*, déplore Jean-Michel Lornet. Certains tiennent dix ans sans en parler. Instinctivement, ils travaillent autrement, ils s'adaptent. Mais d'année en année, cela laisse des traces. L'essoufflement finit par ne plus s'en aller complètement. » Un diagnostic d'autant plus difficile pour les médecins que les agriculteurs sont en meilleure santé que la population générale ; même atteints du poumon de fermier, leurs capacités respiratoires restent supérieures. En conséquence, ces maladies, qui touchent majoritairement les hommes, ne sont officiellement détectées qu'entre 45 et 55 ans en moyenne.

Après dix jours sous oxygène et un arrêt de travail prolongé, Raphaël Faivre a pu continuer son métier, non sans changements [voir son témoignage p. 9]. « *Le fait d'arrêter et ne plus être en contact avec la poussière m'a vraiment remis sur pieds. Mais dès que j'en respire, le soir-même j'ai des frissons et de la fièvre.* » Désormais, il répand la bonne parole pour faire avancer la détection de ces maladies encore trop méconnues.

■ Marie Molinaro

Contactez le Repran  
07 86 71 70 18  
repran@ccmsa.msa.fr  
www.asept.org/reseau-repran



© Marie Molinaro/Le Bimsa

Jean-Michel Lornet,  
médecin du travail du Repran.



**Le but est d'arriver à déconstruire les idées reçues, d'aider ceux qui sont déjà malades à continuer de travailler, et de faire en sorte que les autres ne le deviennent pas. Beaucoup considèrent qu'il est normal, lorsqu'on travaille dans une ferme, de tousser, d'être essoufflé... que ça fait partie du métier. Mais ce n'est pas comme la cotte et les bottes, ça ne fait pas partie du pack. Mettre un masque est une solution, mais si on ne change rien à côté, le problème reste le même. L'idée est de réfléchir à ses pratiques professionnelles, ce qu'il est possible de changer, aux avantages et inconvénients de chaque solution : comment je fane, je récolte (prairie humide, hauteur de coupe, pressage...), je stocke (séchage en grange, tunnel plastique, bâche, brise vent...), je distribue ? Ma stabulation est-elle en aire paillée, en logettes, entravée... Est-ce que j'utilise une pailleuse, une dérouleuse ? Comment s'organise le travail, la répartition des tâches, y a-t-il un vestiaire ? Parfois quelques petits changements peuvent payer. Nos voisins agriculteurs suisses ont notamment adopté la bonne pratique du vestiaire. Ils se changent systématiquement avant de rentrer chez eux. Certains ont même une machine à laver sur le lieu de travail. Cela permet d'éviter de transporter des moisissures et de les déposer sur le canapé, le tapis... Il est dommage de mettre en œuvre de nombreuses solutions dans la ferme pour respirer les moisissures à la maison. Afin d'accompagner toutes ces solutions, il ne faut pas hésiter à solliciter la MSA, mais aussi Cap emploi, la chambre d'agriculture ou encore son assureur.**



## Effets de la prédation

# Les malades du loup

**En France, le loup est réapparu en 1992 dans le Mercantour. Depuis, sa présence s'est étendue au-delà du massif alpin et les attaques comme les dommages sur les troupeaux suivent une courbe croissante. Face à la pression de cette prédation, éleveurs et bergers se trouvent fragilisés et démunis. Pour en évaluer les effets sur la santé, la Mutualité sociale agricole (MSA), en partenariat avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) a lancé une étude de deux ans sur le sujet.**

Au début des années 2010, les agents et élus de la MSA se sont mobilisés pour proposer aux éleveurs et aux bergers un accompagnement caractérisé par trois grands types d'action : communication pour faire connaître l'offre de services ; actions collectives portant sur la prévention des risques psychosociaux ; accompagnement individuel et suivi personnalisé des éleveurs et bergers fragilisés. Sous l'impulsion de huit caisses, la Caisse centrale (CCMSA) a également décidé de financer une étude de deux ans (décembre 2019 à décembre 2021) sur le sujet.

Son titre : *Face aux loups, étude socio-anthropologique des effets de la présence des loups* (Rapport de recherche, Inrae, 2022 ; disponible sur [www.inrae.fr/actualites/face-aux-loups-quels-effets-sante-eleveurs-bergers](http://www.inrae.fr/actualites/face-aux-loups-quels-effets-sante-eleveurs-bergers)). L'enquête est menée par Frédéric Nicolas et Antoine Doré de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et vise à caractériser la diversité des effets de la présence du loup sur les éleveurs et les bergers.

Ce n'est ni un plaidoyer, ni un réquisitoire. C'est un constat. Ce rapport envisage les effets de la prédation du loup sur la santé des professionnels de l'élevage comme un phénomène dont les causes et les conséquences sont en partie sociales. Pour cela, les auteurs s'appuient sur

597 réponses complètes d'éleveurs et de bergers à un questionnaire en ligne, 74 entretiens menés auprès de 93 d'entre eux ainsi qu'avec les responsables des organisations agricoles, des organismes de développement du pastoralisme et leurs interlocuteurs de la MSA (médecins, préventeurs...).

Dès les années 1930, en France, le loup ne hantait plus que nos contes et légendes. Il n'était qu'un épouvantail servant à faire peur aux enfants. Ces derniers ont grandi. Certains sont devenus éleveurs ou bergers. Et à l'aube des années 2000, une partie d'entre eux découvre avec effroi que le grand méchant loup n'était plus un personnage de papier. Il venait de faire irruption dans leur réalité. Les premières attaques sur les troupeaux ont eu lieu. Aspect le plus visible de la prédation, un sentiment de sidération et de débordement chez les éleveurs et bergers touchés (fréquemment mentionné par la suite par les professionnels après une première attaque) associé à celui de solitude devant cette nouvelle menace.

### Le loup est dans la bergerie

Pour percevoir toutes les incidences d'une attaque de loup, « *il faut le vivre* », déclarent-ils. Ainsi, tant que la zone sur laquelle ils exercent n'est pas touchée, ils se sentent difficilement concernés. Pourtant, l'angoisse s'installe sitôt sa présence évoquée sur un territoire. Même incertaine, elle peut impacter l'état de santé autant que si elle est avérée et reconnue. Quand survient l'attaque, la stupeur, le stress, la colère, la détresse voire un véritable abattement s'emparent de l'éleveur et/ou du berger. Bien sûr, le degré de vulnérabilité n'est pas le même pour tous. Il est déterminé par l'ancienneté de la prédation, la reconnaissance par les acteurs publics, le caractère nouveau des attaques



ou la topographie des lieux. Mais ceci n'est que la partie émergée de l'iceberg. Aux vulnérabilités créées par l'attaque s'ajoutent celles liées à des facteurs sociaux.

Le loup modifie les pratiques de travail. Le temps passé à la recherche des bêtes mortes, au constat, aux soins, aux mesures de sécurisation, à l'installation et l'entretien de parcs électrifiés ne l'est plus au « vrai travail ». Sa remise en cause, réaliser des tâches non choisies et le poids de la paperasse occasionnent des vulnérabilités. D'autant plus quand, en prime, on se fait étiqueter « chasseurs de primes qui exercent un métier d'assisté ».

Et ce n'est pas la seule étiquette stigmatisante dont ils sont, de plus en plus, affublés : si les troupeaux se font attaquer, c'est que l'éleveur-berger ne fait pas son travail ; ils ne sont jamais vraiment victimes de la prédation, ils en sont les premiers responsables ; être gardien de troupeau, c'est être gardien de patous. Mais même leurs chiens n'inspirent pas la sympathie. Ils génèrent, au mieux, la crainte chez les randonneurs et les plaintes des voisins.

## Les effets indirects de la prédation

Se confronter au loup, c'est également devoir faire face aux effets qu'il produit sur l'entourage proche. Car il ne s'introduit pas seulement sur les espaces où paissent les troupeaux. Il s'immisce aussi dans le quotidien. Au club de

### Le point sur le plan loup

**Protection des troupeaux, indemnisation des dommages, suivi biologique et intervention sur la population de loups sont les principales orientations du plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevages 2018-2023 ou Plan loup, lancé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en 2018. S'il y manque un axe sur les conséquences de la présence du loup sur le travail et la santé des professionnels du pastoralisme, il a tout de même eu pour principal effet chez les gardiens de troupeaux d'augmenter les effectifs de bergers et d'aide-bergers et parfois d'améliorer leurs conditions de travail. Il a également participé à institutionnaliser leur groupe professionnel en faisant émerger des formes de représentations et a contribué, selon le rapport de l'Inrae, « à modifier le profil des gardiens de troupeaux, dans le sens d'un rajeunissement, d'une féminisation, d'une diversification et d'une internationalisation des effectifs. Si les effets propres du loup et du plan qui lui est consacré sont difficiles à isoler, le ressenti des éleveurs interrogés en entretien et les quelques statistiques produites sur les gardiens de troupeaux laissent cependant à penser que ces évolutions sont au moins concomitantes du retour du loup (si ce n'est corrélées).»**  
Plan Loup disponible sur : [agriculture.gouv.fr/plan-loup-concilier-les-activites-delevage-avec-la-presence-de-lespece](http://agriculture.gouv.fr/plan-loup-concilier-les-activites-delevage-avec-la-presence-de-lespece).

sport, aux fêtes de village, à la mairie et jusqu'au sein de la maisonnée, les éleveurs et les bergers ne sont souvent plus perçus qu'à travers ce prisme. Avec son arrivée, les relations entre propriétaire de troupeau (éleveur) et berger se compliquent. Les dommages faits au troupeau sont parfois l'occasion pour le premier de remettre en cause les compétences de son employé ; le second peut considérer être la première victime de la prédation et avoir l'impression d'en assumer les contraintes sans contrepartie.

Les entretiens menés en Lozère, en Aveyron et dans le Limousin soulignent, par ailleurs, une méfiance à l'égard des acteurs publics et des associations environnementales. Ce qui accroît les sentiments de solitude et de non-reconnaissance.

## La loi du silence

Dans ce sens, le plan loup (voir encadré) place les professionnels du pastoralisme face à un véritable dilemme. Il est pourvoyeur de ressources, certes, mais le ratifier, c'est accepter de cohabiter avec le loup. Et accepter d'être dépendant des subventions et des indemnisations. Ajouté au temps passé à la paperasse, tout cela ne fait que renforcer leur souffrance. Une douleur qu'ils n'expriment pas. Pas même en famille, parfois. « Je n'en parle presque pas. Il y a le stress, déjà. Je pense que notre famille le ressent. Donc on en parle peu, ou on en amenuise même l'impact », raconte Damien, éleveur ovin dans la Drôme.

Et dans ce monde où « ne pas compter ses heures », « tout donner à son travail », « ne pas s'écouter » constituent des critères d'évaluation, l'usure physique est une conséquence importante qui vient s'ajouter à l'usure morale. D'autant plus que ces personnes « dures au mal » activent peu les dispositifs médicaux de prise en charge de la prédation. Et pour celles qui y ont recours, le rapport à ces dispositifs est assez ambivalent comme le souligne le témoignage de Séverine, éleveuse de bovins et responsable syndicale : « La psychologue était très gentille, ça il n'y a rien à dire. Mais elle n'était pas assez pointue sur notre problème. La problématique du loup est tellement complexe, incompréhensible pour les gens de l'extérieur qu'on ne peut en parler qu'entre nous, uniquement dans le monde agricole. »

## Le paradoxe du berger

Si ce rapport démontre que les effets du loup et de la prédation, directs et indirects, sur la santé des éleveurs et des bergers sont réels et importants, il met également en lumière un paradoxe. La nature de l'activité pastorale ainsi que certains rapports au métier, au corps et à la santé, ne favorisent pas le recours aux dispositifs de prise en charge sur le long terme. Ils sont pourtant « seuls à même de faire émerger des "morsures invisibles" et d'y remédier ». Mais beaucoup d'éleveurs et de bergers considèrent qu'ils ne peuvent être compris que par des personnes ayant vécu la même expérience. Ce qui rend toute tentative d'intervention extérieure difficile. Cette étude, en dévoilant l'importance d'une prise en charge qui relèverait de la reconnaissance de l'expérience vécue des effets directs et indirects de la prédation, oriente vers la mise en place de dispositifs misant sur la prévention par les pairs et pour les pairs et leurs proches.

■ Frédéric Fromentin



DOSSIER

Pluriactifs

## La double vie des agriculteurs

La pluriactivité se développe dans le monde paysan. Les agriculteurs qui exercent une autre profession (salarisée ou non) représentent aujourd'hui 36,3 % des exploitants agricoles (voir page 27). Partons à la rencontre de Karine, infirmière de nuit à l'hôpital de Lisieux, dans le Calvados, et céréalière, de Dominique, éleveuse de Charolaises dans les Ardennes qui a ouvert un salon de coiffure dans sa ferme. Découvrons David et Laëtitia qui ont sauvé leur exploitation dans le Tarn en ouvrant un cabaret, ou encore François-Régis, psychologue et paysan marnais. Il a la légitimité d'avoir les mains dans la terre pour parler du mal-être des agriculteurs.



# Superwoman

## Agricultrice le jour, infirmière la nuit



© Marie Molinario/Le Bimsa



© DR

**Des couloirs de l'hôpital à ses 90 hectares de céréales, la vie de Karine Pouchard, maman de trois enfants, est digne d'une super héroïne. En 2014, elle prend la décision de ne pas perdre les terres familiales, dans le sud du Calvados, et se lance dans l'aventure en parallèle de sa vie d'infirmière de nuit. De soigner les hommes à soigner la terre, il n'y a qu'un pas.**

Entre ville et campagne, baskets et bottes en caoutchouc, stéthoscope et tracteur... Quand elle ne surveille pas les constantes de ses patients entre 21 heures et 7 heures du matin à l'hôpital de Lisieux, Karine Pouchard, 45 ans, s'attaque à ceux des cours du blé.

Cette maman superactive a repris la ferme familiale à Family, à 30 minutes de route, tout en continuant son métier d'infirmière, qu'elle exerce en soins de suite et de réadaptation ainsi qu'à l'unité cognitivo-comportementale. Jamais elle n'aurait imaginé cela en terminant ses études, mais un événement est venu tout bouleverser. En septembre 2002, son frère cadet Benoit, 20 ans, qui se destinait à prendre la suite après son bac pro agricole, est victime d'un accident de la route. Un grave traumatisme crânien provoque un syndrome cérébelleux (une lésion du cervelet et/ou des voies nerveuses) qui le laisse handicapé à vie.

Les années passent, Benoit se remet petit à petit ; ses jambes fonctionnent mais il ne tient pas debout et se fatigue très vite. Il aide malgré tout comme il peut ses parents sur l'exploitation, en polyculture-élevage, mais l'heure de la retraite approche. En 2014, la sonnette d'alarme résonne dans la tête de Karine. « Il n'y avait que deux possibilités : soit on revendait et c'était terminé, soit mon frère aîné ou moi nous positionnions. Ma volonté était vraiment de préserver l'héritage familial, car j'ai trop vu mes parents trimer toute mon enfance pour peu de revenus. Mon frère a été éccœuré et a tourné la page, mais je ne pouvais pas imaginer laisser les terres dans d'autres mains, surtout pour mon père qui y a grandi. Ça aurait été une mort psychologique pour lui. Lorsque je me suis proposée, c'était un soulagement, je le libérais d'un poids qu'il portait depuis l'accident. »

### Mère de trois enfants

Ni une ni deux, elle s'inscrit au lycée agricole Le Robillard de Saint-Pierre-en-Auge pour passer, à distance, un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole. « Pendant dix mois, j'étais enfermée toute la journée à plancher sur mes cours, en plus de mes nuits à l'hôpital. C'était très dense. » Elle obtient son diplôme en juin 2016. Après l'arrivée de son troisième enfant puis une séparation, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le lendemain de la retraite de sa maman, elle devient officiellement cheffe d'exploitation d'une ferme de 90 hectares de blé, d'orge, de colza et de pois. Elle arrête l'activité d'élevage, incompatible avec son emploi du temps. « La semaine où je n'ai pas les enfants, que j'ai en garde alternée, je cumule un maximum d'heures à l'hôpital. Et j'essaie de poser mes congés annuels pendant l'été pour la période des moissons. C'est toute une gymnastique, mais l'avantage des grandes cultures c'est qu'il y a des phases dans l'année très chargées et d'autres plus calmes. »

Mais il ne faut pas se méprendre, le verbe s'ennuyer n'existe pas dans le vocabulaire de la Lexovienne, qui a également entrepris de rénover toute seule une maison de ville de 130 m<sup>2</sup>.

Pour Karine, le but final est de sauvegarder ce patrimoine familial et de le transmettre, si possible, à la prochaine génération. « Je me considère comme un relais. Je n'ai pas la passion du métier comme mon frère. Il était taillé pour ça. C'était son rêve depuis tout petit. Il a un mental et une capacité à travailler extraordinaires, en plus d'être d'une grande bonté... Jamais, même au moment de son accident, il ne s'est plaint. Presque tous les jours il fait le trajet de Lisieux, où il vit, jusqu'à la ferme en tricycle électrique. » Plus que les pierres et la terre, et si la famille était le secret de sa force, son véritable carburant ?

■ Marie Molinario



Le mercredi, le vendredi et le samedi au salon et le reste du temps auprès des bêtes, la vie professionnelle de Dominique Rihoux-Sellier est bien remplie.

© Alain Lantrebecq/MSA Marne Ardennes Meuse

## Double active épanouie

# Coiffeuse à la ferme

**Dominique Rihoux-Sellier est éleveuse de bovins, élue MSA et une as du brushing. L'Ardennaise nous ouvre la porte de son salon installé dans la ferme familiale. Attention, rencontre avec un personnage qui décoiffe !**

Grâce au miroir placé judicieusement en face de la fenêtre du salon de coiffure installé au cœur de sa ferme, Dominique peut, entre deux coups de peigne, jeter un œil discret à ses vaches. Avoir réuni en un seul lieu ses deux activités professionnelles, la coiffure et l'élevage bovin, est la bonne idée de cette Ardennaise à l'énergie communicative. Une originalité à l'échelle de tout le pays dont elle s'enorgueillit et un vrai plus pour les habitants du secteur qui vivent dans un environnement déserté par les magasins. À Vendresse, village de 477 habitants, l'activité commerciale se résume à un dépôt de pain et au salon de Dominique Rihoux-Sellier.

Mercredi 18 janvier, il est aux environs de 10 heures lorsqu'elle met la dernière touche à la coiffure de Myriam, cliente depuis dix ans, devenue au fil des années une amie. Elle a pris rendez-vous quelques jours avant pour son CCB (coupe, couleur, brushing) mensuel. La sexagénaire, qui a repris une activité d'agent immobilier depuis sa retraite, se doit d'être toujours impeccable. Elle habite Villers-le-Tilleul, la commune d'à côté. « Je n'aime pas les salons en ville. Je ne suis pas fan de ce qui s'y dit. Je suis issue du milieu agricole alors je me sens particulièrement bien ici. C'est un peu comme à la maison. Dominique est à l'écoute et accessible. Elle sait mettre les gens à l'aise. »

La patronne regarde la concurrence avec sérénité mais surtout de loin. Le premier bac à shampoing se trouve à 15 km, à Poix-Terron, à Le Chesne ou dans la galerie marchande de l'hypermarché situé à l'entrée de Charleville-Mézières, la grande ville la plus proche. Aucun n'est installé comme le sien dans une ferme en fonctionnement, avec de vraies vaches, des parthenaises et des charolaises, qui meuglent

pour accueillir les clients. Son troupeau s'est agrandi le matin-même avec une naissance, sous le regard attendri de la propriétaire des lieux qui fait sonner son réveil toutes les nuits à 2 h 30 pour surveiller les vélages, à un moment où le reste du pays est profondément endormi.

Hormis la localisation, rien ne différencie le salon de Dominique d'un commerce de ville. Installé dans l'ancien fournil de la ferme, rénové avec goût, il arbore une décoration sobre et élégante digne d'un coiffeur haut de gamme. Un grand écart parfaitement assumé avec l'étable située juste en face, où la paille règne en maître et où les naseaux fumant des animaux rappellent la vocation première du lieu. Dominique est agricultrice à 60 %, coiffeuse à 40 % et ardennaise à 100 %. Elle est née il y a 64 ans à quelques mètres de son salon, dans l'une des pièces de la bâtisse principale de la ferme.

### Un salon tendance

Le maquillage impeccable, les ongles manucurés, les Doc Martens et le pantalon en cuir annoncent la couleur. Le client ne débarque pas dans le salon de mamie mais dans un endroit bien de son époque. « Pour rester au goût du jour, je m'intéresse à tout, je lis, je sors beaucoup, j'observe les nouvelles tendances dans la rue et sur les réseaux sociaux », confie la coiffeuse aux yeux bleus rieurs.

Le mercredi, le vendredi et le samedi au salon et le reste du temps auprès des bêtes, sa vie professionnelle est bien remplie. Elle ne reçoit que sur rendez-vous, et son agenda est plein toute l'année. « Privilège de l'âge, j'ai cette liberté de travailler lorsque j'en ai envie », souligne-t-elle. À l'extérieur point d'enseigne, elle n'en a pas besoin. Son numéro de téléphone circule par le bouche-à-oreille. Elle consacre le reste de son temps au golf, sa passion, et à Margaux sa petite-fille, son grand bonheur, bientôt rejointe par un petit frère.



Dominique a tenu son propre salon en ville de 1985 à 2004 dans une commune voisine. Elle employait alors deux salariés. Aujourd'hui, son unique employé lui donne un coup de main à la ferme.

« Il est impossible pour moi de dire lequel de mes deux métiers me plaît le plus. J'ai choisi la coiffure. Ce n'est pas le cas de l'agriculture. Jeune, lorsque je suis partie de la maison pour aller m'installer à Nice avec mon mari, je n'aurais jamais pensé revenir ici pour reprendre la ferme de mes parents quelques années plus tard. Ce sont les hasards de la vie qui m'ont ramenée à l'endroit où je suis née, mais aussi un divorce. La rencontre avec mon second époux, agriculteur, m'a conduite à reprendre la suite de mes parents. Je ne regrette rien. Je suis très attachée à cet endroit. J'y ai mes racines. » Dominique a d'abord été conjointe collaboratrice avant de devenir exploitante en 2012, lorsque son mari a cessé son activité. Elle est depuis lors double active.

## Un retour aux racines

Mais la vocation première de l'Ardennaise, qui a perdu son mari il y a huit ans, n'est ni l'agriculture, ni la coiffure mais la psychologie. « J'ai loupé mon bac et je n'ai pas voulu recommencer. Je me suis alors inscrite dans une école de coiffure. Ce métier m'a tout de suite beaucoup plu. »

Pourtant la jeune Dominique se voyait plutôt soigner les âmes. Quand on a été élevée dans une commune isolée, dans une ferme elle-même située à l'extérieur du village, il peut naître alors un besoin impérieux d'échanger avec ses contemporains.

« Les cheveux disent énormément des gens, explique-t-elle. Si une personne ne va pas bien, cela se voit sur sa tête. En les coiffant, en les lavant, on entre dans l'intime. » Elle ose le parallèle entre la coiffure et la psychologie. « Il faut sentir ce que les clients ont envie de donner ou pas. L'avantage de mon



Dominique n'a que quelques mètres à parcourir pour passer du salon à l'étable et être aux petits soins pour ses vaches.

© Alain Lantreibecq/MSA Marne Ardennes Meuse

salon est que l'on se retrouve isolé dans un endroit serein qui appelle à la discussion. Ce n'est pas la course car je prends peu de clients, ce qu'on peut dire ici ne sera jamais répété. Nombre d'entre eux sont devenus mes amis. Chez moi, on se tutoie, on prend des nouvelles des enfants, des naissances, des maladies... »

Mais lorsque Dominique reçoit une alerte sur son smartphone pour un cas d'urgence à la ferme, elle quitte l'ambiance feutrée et chic du salon. En un clin d'œil, elle enfille ses bottes et se transforme en agricultrice. « Un bon éleveur c'est quelqu'un qui aime ses animaux. C'est un métier qu'on ne peut exercer que par passion. Être agriculteur s'apparente à un sacerdoce car nos vaches mangent tous les jours de la semaine, 365 jours par an. » Coiffeuse et éleveuse, Dominique assume parfaitement cette double vie devenue triple depuis qu'elle s'est engagée en 2020 comme élue MSA du canton de Nouvion-sur-Meuse. À l'échelon local Cœur Ardennes, un intitulé qui lui va comme un gant.

■ Alexandre Roger

## Élue bénévole pour le monde agricole

« C'est mon premier mandat en tant que déléguée MSA. J'ai beaucoup réfléchi avant d'accepter car je suis quelqu'un d'indépendant. Aujourd'hui je ne regrette pas ce choix, car il me permet de venir directement en aide aux adhérents en faisant remonter leurs problèmes à la caisse. En tant que déléguée, je suis aussi confrontée à la détresse agricole. Le problème est que les actifs agricoles qui ont des ennuis savent très bien le cacher car ils sont fiers. Quand ils ont hérité, ils ont peur d'échouer là où leurs aînés ont réussi. J'aimerais que la MSA propose une séance chez le coiffeur ou chez l'esthéticienne aux exploitants qui se cachent au fond de leur ferme parce qu'ils ne vont pas bien. Ils retrouveraient un peu de bien-être et d'estime de soi. Ma pluriactivité me donne un avantage, elle permet de comparer ce qui se fait en dehors de l'agriculture. Pendant longtemps, mon métier de coiffeuse rapportait plus d'argent que la ferme, alors que les investissements financiers et en temps sont beaucoup plus importants dans l'activité agricole. Mon parcours montre aussi que ce n'est pas tout rose non plus dans les autres métiers. Les chefs d'entreprises sont confrontés à la même paperasse et à la même complexité administrative. L'évolution du métier d'agriculteur m'inquiète car il faut de plus en plus d'investissements en matériel pour pallier le manque de main-d'œuvre. La difficulté de trouver des salariés agricoles fait que beaucoup d'agriculteurs se retrouvent seuls dans leur ferme. Est-ce que les jeunes vont avoir envie de sacrifier leur vie pour l'agriculture ? La question reste ouverte. Je peux leur répondre que c'est un emploi difficile et chronophage mais c'est un très beau métier dont on peut vivre décemment. »



## Ils sauvent leur ferme avec un cabaret

# David et Laëtitia : de la paille aux paillettes

**Cent hectares de terres en agriculture biologique, une centaine de bovins, des veaux sous la mère, des volailles, des porcs, une boucherie-charcuterie, un magasin de producteurs, bientôt un musée de la vache, un parc animalier et au milieu : un cabaret ! Les Folies fermières, marque déposée, sont uniques en France. Direction Garrigues dans le Tarn, un village de 300 habitants pour assister au spectacle. Prenez place.**

On les aime un peu, beaucoup, passionnément, à la folie fermière ! Dans la salle du cabaret, il est midi passé ce jeudi 12 janvier et les tables sont dressées pour accueillir les spectateurs. Avec son équipe, Laëtitia Caumette s'affaire en cuisine et au service.

### Prologue

Depuis le début de la matinée, elle s'occupe de l'accueil : après un café de bienvenue à la boutique des producteurs locaux, une visite pédagogique de la ferme en « tractotrain ». Très attendu, David déboule enfin. À défaut de paillettes – car le rideau de la scène est encore tiré – des étoiles scintillent dans les yeux des convives. Il faut dire qu'après le livre *Les Folies fermières* paru en 2019 (éditions du Rocher), le film éponyme de Jean-Pierre Améris, deux ans plus tard, et la multitude de reportages de presse, les Caumette sont devenus des stars. Sans l'option « grosse tête » cependant.

David, veste bleu électrique et pommettes roses, est certes un personnage haut en couleur. Mais il n'hésite pas à se plier aux exigences de la popularité en allant saluer de table en table. Cette notoriété : serait-ce parce que, pour faire preuve d'originalité et de pugnacité à sauver sa ferme, on lui sait gré d'être resté profondément un agriculteur ?

### Acte I : David et l'honneur

Dans les coulisses, les danseuses s'étirent encore en prévision des levers de jambe du french cancan. La discussion s'engage avec David : c'est parti pour l'épopée d'une personnalité truculente et attachante. « *Quand j'avais cinq ans, je voulais être agriculteur* », débute-t-il. Ça résonne comme un titre de récit autobiographique. Si David est la quatrième génération de paysans dans sa famille, la transmission a connu quelques péripéties.

**Scène I.** David est élevé par ses grands-parents maternels, Pierrette et Attilio Zanchetta. « *Ma grand-mère m'apprend à lire, mon grand-père à compter : je fais mes devoirs dans l'étable entre deux allées et venues pour vider le bidon de lait.* »

**Scène II.** En classe de CM2, le petit carburant si bien à l'école que Pierrette avance son idée. « *Tu ne dois pas reprendre la ferme, intime-t-elle. Tu t'orientes vers les grandes études, on s'arrange avec tes parents.* » De l'autre côté, Augusta, sa grand-mère paternelle, s'ouvre à son petit-fils. Elle lui confie une mission secrète : « *Ton père n'a jamais voulu être agriculteur, il voulait devenir mécano, souviens-toi de cela !* »

**Scène III.** David se lance dans son premier défi. « *Pour l'honneur de la famille, je ne serai pas mécano : je serai prof de mécanique !* » Et donc : CAP, bac techno, DUT, licence mécanique, concours de prof et premier poste au lycée agricole d'Ondes, en Haute-Garonne. « *Mon diplôme est affiché sur la cheminée, mon père ne m'a jamais félicité* », conclut-il !

**Scène IV.** David devient coordinateur pédagogique. La direction régionale de l'agriculture et de la forêt (Draf) lui propose le poste de directeur d'exploitation au lycée professionnel agricole de Lavar-Flamarens. Retour aux sources. Il jubile : « *J'avais 80 hectares, environ 150 vaches : je me suis régala.* »



## Acte II : David agriculteur

**Scène I.** David continue de dérouler son histoire personnelle : coup de théâtre. Laëtitia, rencontrée au lycée agricole, à David. « *Au fond de toi, tu n'es pas heureux* ». Bingo : « *Tu as raison, je vis dans une zone de confort, j'ai un bon salaire, la sécurité de l'emploi comme un fonctionnaire et je bénéficie de beaucoup d'avantages, lui rétorque-t-il. Mais mes parents vendent la ferme et je veux reprendre l'exploitation familiale !* » C'est plié. Ou presque. La pilule a un goût amer pour les parents de David. Cependant, il peut compter sur un allié au caractère bien trempé : Attilio, le grand-père Zanchetta. Qui réunit la famille et tape du poing sur la table. « *S'il veut être agriculteur, il sera agriculteur* », tranche-t-il. La messe est dite. « *J'ai le feu vert du parrain* », commente David.

En 2007, il devient ainsi le seul éleveur de Garrigues, 300 habitants à la louche, 50 % d'agriculteurs un demi-siècle auparavant, plus que 10 à ce moment-là.

**Scène II** (le parrain, à David). « *Tu n'es que directeur de lycée agricole, tu ne connais l'agriculture que sur le papier. Je te donne un hectare en propriété et 20 en fermage : si tu es bon, tu t'en sors* ». Il n'en faut pas plus à David, qui dit fonctionner « *au coup de pied au c...* » ! « *Je pars avec dix fois moins que les autres, je réussirai dix fois plus que les autres.* »

Lui qui vitupère contre le système qui rendrait les agriculteurs « *dépendants des aides de la politique agricole commune (PAC), sous perfusion de Bruxelles* », se lance dans la vente directe avec livraison à domicile de colis de viande. « *On fait sauter les intermédiaires.* » Pendant trois ans, le rythme est effréné : la ferme est également présente sur sept marchés par semaine.

En 2010, la famille construit une boucherie-charcuterie et embauche un boucher. Malgré les doutes et railleries des professionnels locaux, ils trouvent là aussi leur public.

**Scène III.** en 2013, une loi autorise l'ouverture, tous les dimanches de l'année, des magasins qui ont une surface inférieure à 250 mètres carrés. C'est le coup de massue : « *En six mois, nous perdons 30 % du chiffre d'affaires.* »

**Scène IV** (Laëtitia, à David). « *Tu as une offre qui ne correspond plus à la demande, il faut aller plus loin. Je suis cuisinière : fais-moi entrer dans ta société et créons une ferme-auberge* ». Bonne idée : la maison est surélevée et le restaurant de producteurs locaux sort de terre. À la fin de la première année, le lieu qui est ouvert 7 jours sur 7 ne fait que 15 couverts par semaine. « *Le comptable me dit : vous avez un an pour trouver une solution et rembourser vos traites* ».

## Acte III : David cabaretier

**Scène I.** Nouveau rebondissement (Laëtitia à David). « *Tu dis à tout le monde que tu racontes une histoire avec ta viande locale et son bilan carbone parfait etc., que le spectacle est dans l'assiette mais je ne le vois pas : fais-moi rêver !* » Ni une ni deux : sur huit palettes et du contreplaqué, une première scène est dressée. Elle accueille tour à tour les danseurs de country « *du village d'à côté* », de la zumba, un chanteur... et le sosie de Claude François. Mais oui, Olivier Le Maguer, alias Claude David dans le film *Podium* de Yann Moix ! « *Ce jour-là, quarante nounous sont dans le public, parmi lesquelles celle de Giovanni, mon fils !* »

**Scène II.** Le succès est au rendez-vous. En 2015, après avoir fait tomber le mur de l'ancien garage, pour y loger la scène du cabaret, naissent Les Folies fermières. Salle comble tous les week-ends.

**Scène III.** « *Allô, bonjour Monsieur, c'est la Sacem !* » La société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

demande notamment à David de se conformer à la loi et de passer une licence de spectacle, et donc de suivre une formation dédiée à Toulouse.

**Scène IV.** « *Nous avons un agriculteur parmi nous, c'est un examen compliqué et je ne voudrais pas que vous perdiez votre temps* », hasarde le formateur le premier jour. Vous vous souvenez du « *coup de pied au c...* » ? David s'enferme trois semaines, remet sa ferme entre les mains de sa famille, et sort major de sa promotion.

**Scène V.** Problème, le diplôme est référencé au ministère de la Culture alors que David dépend du ministère de l'Agriculture. « *Vous ne rentrez pas dans les cases du Cerfa* », lui objecte-t-on à 14 heures. « *Et bien vous allez la créer* », rétorque-t-il. À 18 heures, une case est cochée : « *ferme-auberge assimilée cabaret* ». En 2016 : « *Les Folies fermières* » devient une marque déposée.

## Épilogue

David et Laëtitia sont complémentaires. « *Nous proposons des journées agricoles, claironne Laëtitia. Les artistes ont la tête dans les étoiles et les agriculteurs les pieds sur terre : nous associons ces deux mondes.* » Et David indique : « *J'ai fait cela pour sauver ma ferme. J'ai créé 21 emplois. Je veux redonner une image positive de l'agriculture.* » Il y a un mois, les Caumette reçoivent la visite de Thierry Outrilla, ancien directeur de scène au Moulin-Rouge. Il est reparti en leur tirant son chapeau. Bravo les agri-artistes !

■ Franck Rozé

Sur le web  
[lesfoliesfermieres.com](http://lesfoliesfermieres.com)



Quand la réalité inspire une jolie comédie française de Jean-Pierre Améris, sortie l'an passé, avec Bérangère Krief et Alban Ivanov dans le rôle de Laëtitia et David.

# Psy, paysan et philosophe



**Docteur en psychologie sociale, philosophe et agriculteur à Remaucourt, dans les Ardennes, François-Régis Lenoir, 53 ans, dirige aussi Puzzle concept, un cabinet de formation et de prévention des risques psychosociaux, situé près de Reims. Portrait d'un spécialiste du mal-être agricole à la parole libre, « affilié à aucun syndicat ou association du monde agricole ».**

Serait-ce un révolutionnaire qui s'ignore ? La question se pose en écoutant François-Régis Lenoir raconter d'une voix posée et sereine ses nombreux métiers, guère étonné par l'originalité de son parcours et encore moins par ses moults titres : philosophe, docteur en psychologie sociale, psychologue spécialisé dans le mal-être agricole, chef d'entreprise à la tête de la société Puzzle concept, cabinet de formation et de prévention des risques psychosociaux, agriculteur ayant repris l'exploitation familiale de 170 hectares en polyculture (céréales, betterave, colza, luzerne), longtemps après avoir commencé ses études en psychologie. « Comme j'avais un père agriculteur qui allait partir à la retraite quelques années après, explique-t-il, je trouvais que ce n'était pas mal de jouer la courroie de transmission. » De l'humour qui peine à dissimuler la singularité des casquettes cumulées. Lorsqu'il joue à la « courroie de transmission », il est jeune psychologue. Est-ce son tempérament d'intellectuel qui transforme l'opportunité en expérience philosophique ? Passer des sujets psychologiques à la ferme, synonyme de « réalité physique, météorologique... » lui apporte un équilibre qui le nourrit. « L'aller-retour entre le champ de l'agriculture et le champ de la psychologie était pour moi riche. » À l'entendre, la psychologie, la philosophie et l'agriculture se complètent au point de forger sa vision du monde et d'imprégner ses méthodes de travail.

Pour lui, une parcelle de terre et un être humain fonctionnent de la même façon. L'une puise son équilibre de la

réunion d'éléments comme le « complexe argilo-humique » (association d'argile et de humus qui fondent la richesse du sol) et d'autres matières de même nature, l'autre s'épanouit à la faveur d'un environnement socio-économique respectueux. « Ces déterminants vont permettre que la personne ait des feuilles, des fleurs, voire des fruits qui amènent à maturité et feront qu'elle dévorera la vie de manière positive ». Avec cette analogie arboricole que ne renierait pas tout bon paysan qui se respecte, le psychologue, philosophe et consultant en risques psychosociaux pose simplement sa conception et son approche : que l'on parle d'un individu ou de la terre, on est devant un même champ à analyser dans son milieu.

## Questionner le système

Comprendre la métaphore aide à saisir sa méthode de travail, l'analyse des systèmes par la psychologie sociale, sa spécialité. Pour l'illustrer, en bon pédagogue, il cite le mal-être agricole, un sujet qu'il connaît bien puisqu'il a été référent pour accompagner la MSA Marne Ardennes Meuse dans l'application du plan de prévention suicide de 2011 : « Si vous centrez le mal-être agricole comme lié à des compétences individuelles, vous faites une grande erreur épistémologique, d'analyse et de méthode. On peut soigner les gens qui ne vont pas bien pendant des années mais si on ne réfléchit pas au système dans lequel ils vivent, si on le ne modifie pas, on ne s'attaque pas aux causes du problème. On court le risque d'avoir des crises à répétition. »

Le monde décortiqué selon ses systèmes est la bonne voie pour faire émerger les solutions les plus adaptées aux maux générés. « Pourquoi, demande-t-il, dans certains secteurs d'activité du monde agricole avez-vous un taux de suicide bas et dans d'autres un taux très élevé ? Parce que le système et l'analyse des choses qui amènent au fond les gens à mal vivre ou à bien vivre ne sont pas les mêmes. » Les réponses à mettre en place doivent se hisser à cette hauteur de vue. « Il peut y avoir des causes individuelles mais quand on est devant des groupes de population qui vont mal, c'est le système qu'il faut questionner. » Autre exemple édifiant : « Quand nos jeunes aujourd'hui ne vont pas bien et ont du mal à trouver de l'emploi... ils ne sont pas devenus fainéants. C'est notre système qui ne remplit plus sa mission de transmettre, de préparer et d'accompagner. » Dit autrement : il s'agit d'un échec collectif de nos sociétés depuis des siècles.

C'est sur cette violence qu'il travaille et contre laquelle il lutte. « C'est le fléau de l'histoire humaine, hérité des temps anciens. » L'homme ne se leurre pas. « Les personnes qui travaillent comme moi sur cette question partent de très loin. On est dans un monde archaïque. On a l'impression d'être élaboré, développé. Ce n'est pas le cas. » Ce qu'il s'active à changer à petit pas. « Quand on fait prendre conscience à une personne qu'elle peut, à son échelle de manager d'entreprise, de collaborateur, être moins brutale, plus attentive, on marque quelques points d'humanité. » Une révolution silencieuse en faveur de « notre humanité en construction ».

■ Fatima Souab





© Franck Beloncle/CCMSA Image

# Pluriactivité des non-salariés agricoles

## Les options de l'affiliation

**Si vous êtes chef d'exploitation ou d'entreprise agricole et que vous exercez une autre activité professionnelle, salariée ou non salariée, les règles de rattachement à un régime de protection sociale proposent différentes options.**

### ■ Quelle sécurité sociale pour les pluriactifs ?

Si plusieurs activités de natures différentes sont exercées, le rattachement se fait, en principe, au régime correspondant à l'activité la plus ancienne. Concrètement, les remboursements de santé et les indemnités journalières maladie et maternité continuent à être versés par le régime actuel de sécurité sociale (MSA, régime général, sécurité sociale pour les indépendants), sauf option contraire. Depuis 2015, les exploitants ou chefs d'entreprises agricoles exerçant une autre activité (non salariée ou salariée agricole ou non agricole) peuvent demander le rattachement au régime dont dépend cette nouvelle activité.

### ■ Les démarches pour exercer ce droit d'option ?

Si la nouvelle activité exercée en complément de l'activité non salariée agricole est une activité non salariée, l'appel de cotisations est effectué par un seul régime sur l'ensemble des revenus professionnels. L'imprimé est à adresser au régime de l'activité principale actuelle (le régime qui verse les prestations). Si la nouvelle activité exercée en complément de l'activité non salariée agricole est une activité salariée, les appels de cotisations se font dans chaque régime, sur les revenus de chaque activité. L'imprimé est à adresser au régime de l'activité secondaire, qui deviendra alors l'activité principale.

Attention : si deux activités sont exercées simultanément, l'une permanente, l'autre saisonnière, le non-salarié agricole relève du seul régime de son activité permanente. Dans ce cas, le droit d'option n'est pas possible !

### ■ Plusieurs cas de figure

Si une activité de salarié agricole est exercée en complément d'une activité non salariée (chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, paysagiste...), elles relèvent de la MSA mais l'option pour l'une ou pour l'autre ouvre des droits différents. Si une activité de non salarié agricole, relevant de la MSA, et une activité de salarié non agricole relevant du régime général, sont simultanément exercées, le rattachement se fait à la MSA si l'activité non salariée agricole est la plus ancienne. Si une activité de non salarié agricole, relevant de la MSA, et une activité non salariée autre qu'agricole relevant de la sécurité sociale pour les indépendants, sont exercées, le rattachement se fait auprès du régime de sécurité sociale de l'activité principale. Il s'agit de l'activité la plus ancienne ou celle qui génère le plus de revenus.

### ■ En pratique

Comment faire les demandes d'option ? Pour les demandes d'option du régime compétent pour le remboursement des soins des assurés polyactifs ou polyprofessionnés, et du choix d'un seul régime de protection sociale compétent concernant les pluriactifs non-salariés : [msa.fr/lfp/affiliation/pluriactivite](http://msa.fr/lfp/affiliation/pluriactivite).

## Bon à savoir

**Si l'une des deux activités constitue un prolongement de l'activité agricole, celle-ci relève de la MSA. Dans ce cas, il n'existe pas de situation de pluriactivité.**



Prix Terres d'idées

## Des animaux et des hommes

**« Comme j'aime faire les choses correctement, j'ai passé un diplôme universitaire relation homme/animal à Paris Descartes pour me former et exercer mon activité de zoothérapie. » Cette phrase résume à elle seule l'engagement de Géraldine Loucougaray dans son métier. D'ailleurs, peut-être vaudrait-il mieux parler de vocation pour cette femme qui a remporté le prix spécial du jury de l'édition 2022 de Terres d'idées, un appel à projets destiné à valoriser les initiatives sur les territoires ruraux.**

Études de vétérinaire, brevet professionnel d'éducateur canin, quelques années comme soigneuse animalière dans un zoo et désormais à la tête d'une exploitation agricole à la fois pension, centre de dressage et élevage canin. Si Géraldine Loucougaray n'a pas longtemps hésité à trouver sa voie, « *c'est ce que je voulais faire depuis toute petite* », l'idée de se lancer dans la zoothérapie vient, elle, de son médecin traitant qui lui a proposé d'intervenir dans un Ehpad, il y a neuf ans. « *Au départ, j'étais juste avec mon chien* », raconte Géraldine. Parfaitement consciente de ce qu'implique cette nouvelle activité, elle se forme alors sur les interactions que l'on peut mettre en place entre l'homme et l'animal. Pour elle, il n'y a pas de secret : « *C'est un métier pour lequel il faut une formation solide, reconnue par un diplôme d'État.* » Ça, c'est la base. Géraldine y ajoute une formation supplémentaire sur les différentes pathologies dont peuvent être atteintes les personnes qu'elle rencontre. « *Avoir un bagage en psychologie mais peu de connaissances sur les animaux, ou l'inverse, ne suffit pas. Il faut disposer de vraies connaissances dans les deux domaines pour ne pas faire n'importe quoi, ne pas commettre d'erreur.* »

Quand elle démarre son activité, elle se déplace cinq fois par semaine pour intervenir en Ehpad ou en

institut médico-éducatif (IME). Préparer les animaux, se déplacer, animer la séance, revenir, s'occuper des bêtes. Un atelier d'une heure lui prend une demi-journée à organiser. S'ajoutent à cela le nettoyage et les balades des chiens en pension, la réception des clients et les cours d'éducation canine. Compliqué. Mais Géraldine a une petite idée en tête : « *Je voulais permettre aux résidents de sortir du cadre hospitalier ou de l'Ehpad. Ils n'en ont pas souvent l'occasion et ça me gênait. Le Covid a amplifié le problème, j'ai alors décidé de créer un endroit où ils pourraient découvrir différents animaux.* » Son exploitation dispose désormais d'un local d'une trentaine de mètres carrés. Et ses visiteurs d'un espace intérieur avec canapé, fauteuils et table où ils peuvent interagir avec les lapins, les cochons d'Inde, les chats et les chinchillas, venus agrandir la famille, ou participer à des jeux pédago-thérapeutiques. « *Grâce à la dotation du prix spécial du jury de Terres d'idées (lire ci-contre), j'ai pu poursuivre mes travaux d'agrandissement et d'aménagement. En premier lieu, une rampe facilitant l'accès à la ferme aux personnes à mobilité réduite. J'ai également fait construire une grande volière dans laquelle j'ai installé des paons. Et une autre, presque terminée, où l'on trouve des poules de différentes races.* »





« Grâce à la dotation du prix spécial du jury Terres d'idées, j'ai pu poursuivre mes travaux d'agrandissement et d'aménagement », se félicite Géraldine Loucougaray.

« Je me sers du lien spécifique qu'entretient l'homme à l'animal, précise Géraldine. Je travaille sur le bien-être ; la proximité de l'animal et le côté tactile créent un vrai cocon. Chez des personnes très angoissées, qui divaguent ou délirent beaucoup, ou chez les suractifs, c'est très intéressant parce que l'apaisement dure dans le temps. »

Tout cela s'installe au fil des séances, bien évidemment. « Je les fais participer à l'installation de l'atelier ; ça permet de voir leur niveau de motricité ce jour-là, de créer des interactions, de les valoriser et de les acclimater avant l'activité. Chez des personnes qui ont des problèmes d'attention, 45 minutes, une heure, c'est le maximum. Le bien-être des animaux est fondamental pour moi. Donc, ils ne font pas plus d'une heure de travail par jour et ensuite 24 heures de repos. »

## Les bienfaits de la zoothérapie

En général, Géraldine travaille avec un même groupe, composé de six personnes (trois ou quatre pour les enfants), pendant quatre ou cinq mois. Au préalable, elle rencontre les soignants pour fixer les objectifs de soin puis élabore ses ateliers en fonction des besoins de chacun. « Je travaille beaucoup la mobilité. Pour la motricité fine, ça passe par la manipulation des petits animaux afin de leur prodiguer des soins et par le travail avec les chiens sur du parcours d'agility ou avec la jument (brossage, balades) pour une mobilité plus importante. Mémoire, connaissances et réflexion sont sollicitées lors de jeux en lien avec l'animal. »

Renouer le lien social est également primordial avec ces visiteurs habitués à vivre en vase clos. Pour certains, qui ne participent plus aux activités dans leur structure – par manque de motivation parfois dû à l'état dépressif dans lequel les plonge leur pathologie – la ferme pédago-thérapeutique permet de tisser des relations avec des personnes de leur groupe. Ce qu'ils ne feraient pas au quotidien. « Comme ils viennent uniquement pour passer un bon moment, qu'ils ne sont obligés à rien, ils sont beaucoup plus dans l'échange. »

Et histoire d'entretenir ce lien, parfois, aux beaux jours, tout le groupe part pique-niquer à la fin de la séance.

« C'est un moment où l'on crée une émulation sympathique autour de l'animal. On plaisante, on rigole. C'est très important notamment pour les personnes âgées ; même si elles vivent ensemble, beaucoup ne se parlent pas. Cela leur permet aussi de voir leurs soignants d'une manière différente. Non plus dans le soin mais dans un cadre agréable où ils ne leur demandent rien. Ces personnes reprennent alors un peu possession de leur vie. J'aime leur donner la possibilité de choisir. »

Depuis le Covid, Géraldine assure trois ateliers par semaine. Tantôt dans les établissements (quand les résidents ne peuvent pas se déplacer), tantôt dans sa ferme. Entre la zoothérapie et sa pension, ses journées sont bien remplies : « Je m'occupe de tout, toute seule. Ce n'est pas simple. C'est vraiment une vocation parce qu'il y a bien souvent des raisons de jeter l'éponge... Il y a peu de jours de repos. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il fasse 40 °C ou - 10 °C, je suis sur le front. La fatigue physique et mentale est importante. Mais c'est tellement valorisant. Quand une personne qui ne communique plus, qui n'est pas bien, sourit au cours d'un atelier, prononce deux mots alors qu'à la base, elle ne parle pas, on se sent bien ! »

■ Frédéric Fromentin

Sur le web

Retrouvez le témoignage

Géraldine sur : [www.youtube.com/@mutualia3825](https://www.youtube.com/@mutualia3825)



## Faire germer les idées



Avec son projet d'aménagement de sa ferme pédago-thérapeutique, Géraldine Loucougaray a remporté le prix spécial

du jury de l'édition 2022 de l'appel à projets Terres d'idées créé par Mutualia.

La dotation qui l'accompagne est dédiée aux installations lui permettant d'accueillir tous ses publics en toute sécurité. C'est ce type d'initiative, utile et solidaire, que veut encourager et promouvoir la mutuelle, avec le concours de plusieurs partenaires (le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la MSA, le groupe Réussir, le groupe Trame, la chaîne Public Sénat, la téléassistance Présence Verte, l'association Agridemain et la fédération nationale des Cuma), dans le cadre de son appel à projets. Elle souhaite ainsi valoriser ceux qui font l'agriculture, leurs métiers et leurs initiatives ; rapprocher le grand public et les acteurs des territoires ; contribuer à la connaissance des métiers et soutenir les agriculteurs. Les dotations permettent ainsi la réalisation des idées et des projets d'acteurs du monde agricole qui font bouger les lignes de leur profession et répondent aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Découvrez tous les lauréats 2022 sur : [www.mutualia.fr/agriculteur/mutualia-et-vous/terres-didees](https://www.mutualia.fr/agriculteur/mutualia-et-vous/terres-didees).

## Miss &amp; Mister Agri 2023

# Pauline, fleur de vigne



© DR

**À 31 ans, Pauline Pradier devient la 10<sup>e</sup> élue de l'histoire du concours Miss et Mister Agri. Son écharpe lui sera remise sur le stand de Mutualia, l'un des partenaires, au prochain salon de l'agriculture. Mais avant cela, on avait quelques questions à lui poser, à l'instar d'un Jean-Pierre Foucault de l'écrit : ultime épreuve !**

Une Miss a fleuri au bout des vignes : Pauline Pradier, dit Pou-Pou. Viticultrice à Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard, à la tête d'une exploitation de 60 hectares depuis onze ans, et fière de l'être : « J'ai créé toutes mes cuvées, dont deux en amphore » (ce qui est encore plus fort), annonce-t-elle d'emblée. Si la jeune femme a un brin d'aplomb déjà. Elle dit de son caractère qu'il est « bien trempé ». Pas tant dans les verres de vin – « Je bois très peu et quand je déguste, je crache » – que dans le béton des cuves de vinification.

## Cheffe d'exploitation

« Avec ce concours, je veux prouver que l'on peut être féminine, mettre du rouge à lèvres et du vernis à ongles, et être polyvalente, que cela ne remet pas en cause les compétences. » C'est ainsi qu'elle porte sa casquette de cheffe d'exploitation : « Je m'occupe de tout, de la communication à la comptabilité en passant par l'espace de vente et le travail du sol, la taille, l'ébourgeonnage, entre autres. » Une force de caractère en béton, donc. Une fragilité



## Je suis devenue copine avec les autres candidates.

Pauline Pradier, Miss Agri 2023.

cependant : elle surveille ses poignets. En effet, les tendinites constituent un risque fréquent quand on manie sur plusieurs semaines d'affilée les sécateurs dans les vignes. Son titre, elle le partage volontiers avec les autres concurrentes. « Nous le méritons toutes, estime-t-elle. Nous sommes devenues des copines. J'essaierai de les associer aux différents événements tout au long de l'année. » Pauline défend : l'égalité des sexes. « Pour moi, ce n'est pas tant un problème, même s'il est vrai que je suis "la fille de" : mon père a créé 80 % de l'exploitation ! Mais le respect vient avec le travail. » Les mentalités changent. Son travail s'illustre avec passion. Après des études d'œnologie, elle voyage puis reprend l'exploitation familiale, le Domaine de Vallaurie.

Elle dédie certains de ses millésimes à sa famille : la cuvée Ameline, pour rendre hommage à sa sœur Ameline, ou la cuvée Victorine éponyme de sa grand-mère. Elle a commencé sa conversion bio, avec pour objectif de garder de préserver l'excellence à la française. ■

## Un concours purement amical

**Le concours Miss & Mister agri 2023 se déroule sur le réseau social Facebook. « Purement amical », il est destiné à mettre en valeur l'agriculture française ainsi que les femmes et les hommes qui y participent. Les photos postées par les candidats sont réparties en quatre catégories : Miss et Mister de plus de 18 ans et de 15 à 17 ans. Le jury sélectionne les gagnants parmi les 20 candidats ayant obtenu le plus de « likes » dans chaque catégorie.**

**Miss junior agricole 2023 : Léonie, 16 ans du Puy-de-Dôme, en bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) au lycée agricole de Marmilhat à Lempdes, près de Clermont-Ferrand.**

**Mister junior agricole 2023 : Enzo, 17 ans, de Lorraine, en BTS économie et gestion des entreprises Agricoles (EGEA) au lycée agricole de Courcelles-Chaussy.**



# Le visage de l'agriculture de demain



« La photo avec Suzette, ma génisse apprivoisée, était sympa, alors je l'ai utilisée pour candidater au concours organisé sur Facebook. »

**Le soir même où Indira Ampiot est désignée Miss France 2023, Tony Rondeau, salarié agricole de 21 ans, responsable d'un troupeau d'une centaine de vaches laitières à Chauvé, en Loire-Atlantique, est élu Mister France agricole. Rencontre avec un talent non issu du milieu, symbole du renouveau de la profession.**

Le 17 décembre, vers minuit, la sonnerie du téléphone de Tony Rondeau retentit pour lui annoncer la bonne nouvelle. Il vient d'être élu Mister France agricole 2023. Samedi soir ou pas, le jeune homme est déjà dans les bras de Morphée car le lendemain, comme tous les jours, il se lève tôt pour s'occuper de ses bêtes. Il a d'abord cru à une blague de ses copains. Mais sa photo avec Suzette, une génisse apprivoisée qu'il promène régulièrement dans les rues de son village et une motivation sans faille couchée par écrit dans sa profession de foi, ont fait la différence. Les arguments ont emporté le cœur et les votes du jury composé de professionnels de l'agriculture. « J'aimerais montrer qu'il reste des jeunes motivés pour s'installer même avec la conjoncture », écrit-il.

Chaque mot prononcé par Tony respire l'amour de son métier et des animaux. Pourtant, avec un père mécanicien automobile et une mère aide-soignante,

rien ne prédisposait le jeune homme, aîné d'une famille de trois enfants, à s'engager dans une carrière agricole. « Mon stage de troisième a été une révélation », se réjouit Tony, qui s'installera le 1<sup>er</sup> avril prochain dans la ferme qui l'emploie actuellement et dont les propriétaires passent la main.

« Pour moi l'agriculture est un vrai choix. J'ai toujours été bon élève, affirme-t-il sans fausse modestie. J'aurais pu aller en lycée général mais j'ai choisi de faire un baccalauréat professionnel agricole conduite et gestion de l'entreprise agricole puis un brevet de technicien supérieur (BTS) dans le même domaine. » Deux diplômes obtenus avec mention très bien qu'il a complétés par un certificat de spécialisation conduite d'un élevage bovin-lait. En parallèle de ses brillantes études qui lui permettent notamment de découvrir, lors d'un stage, l'élevage intensif dans une ferme géante aux Pays-Bas, un mode de production qu'il rejette, le Ligérien effectue des missions au service de remplacement, principalement en élevage laitier autour de la traite, sa passion. C'est dans ce cadre qu'il intervient la première fois dans l'exploitation qu'il s'apprête à reprendre aujourd'hui. L'installation de Tony pérennise l'élevage laitier dans la commune de Chauvé. Sans cela, le site allait être transformé en ferme céréalière.

« À l'annonce des résultats, j'ai reçu des appels pour venir visiter la ferme. Ce que je fais volontiers car je n'ai rien à cacher. Une partie du rôle de Mister France agricole est de contribuer à changer l'image des agriculteurs trop souvent négative. Nous sommes une génération marquée par de nombreux départs à la retraite à l'horizon de cinq ans. Il y a un besoin de renouveau. On constate une baisse de la production de lait alors qu'il y a une forte demande, les conditions sont remplies pour qu'on ait un prix rémunérateur. Allez faire des stages ou des apprentissages pour connaître les réalités des exploitations », lance-t-il en s'adressant directement aux jeunes qui hésitent sur leur avenir. Cela pourrait changer le cours de leur vie, comme c'est le cas pour Tony qui a acquis une jolie notoriété depuis l'annonce de son titre. « J'ai eu pas mal de sollicitations. On m'a même demandé si j'allais faire l'amour est dans le pré, l'émission de Karine Le Marchand, pour trouver l'âme sœur, sourit le jeune célibataire. La seule chose dont je suis certain en ce moment, c'est que ma priorité est mon installation. Pour le reste, j'ai encore le temps... » Parole de jeune homme pressé et bouillonnant d'énergie !

■ Alexandre Roger

## Grand succès du concours



**325 candidatures postées sur la page Facebook : 129 pour le titre de Miss Agri ; 102 pour le titre de Mister Agri ; 56 pour le titre de Miss Agri Junior et 38 pour celui de Mister Agri Junior.**

**Pour en savoir plus :**  
[www.facebook.com/Miss.Mister.Agricole](http://www.facebook.com/Miss.Mister.Agricole)



Exploitants agricoles

# Embellie des installations

**En 2021, 13 914 chefs d'exploitation agricole se sont installés. Ils sont 1 406 de plus qu'en 2020, soit une hausse de 11,2 %. La crise sanitaire du Covid-19 est passée par là. Elle explique le report des projets d'installation et ce rebond. Focus sur les principales tendances.**



## Les 6 chiffres à retenir

**9 767**  
chefs d'exploitations nouvellement  
installés ont 40 ans et moins.

**25,4 %**  
des installations sont tardives  
et hors transfert entre époux  
(contre 24,6 en 2020).

**39,4 %**  
de femmes se sont installées  
contre 39,6 % en 2020.



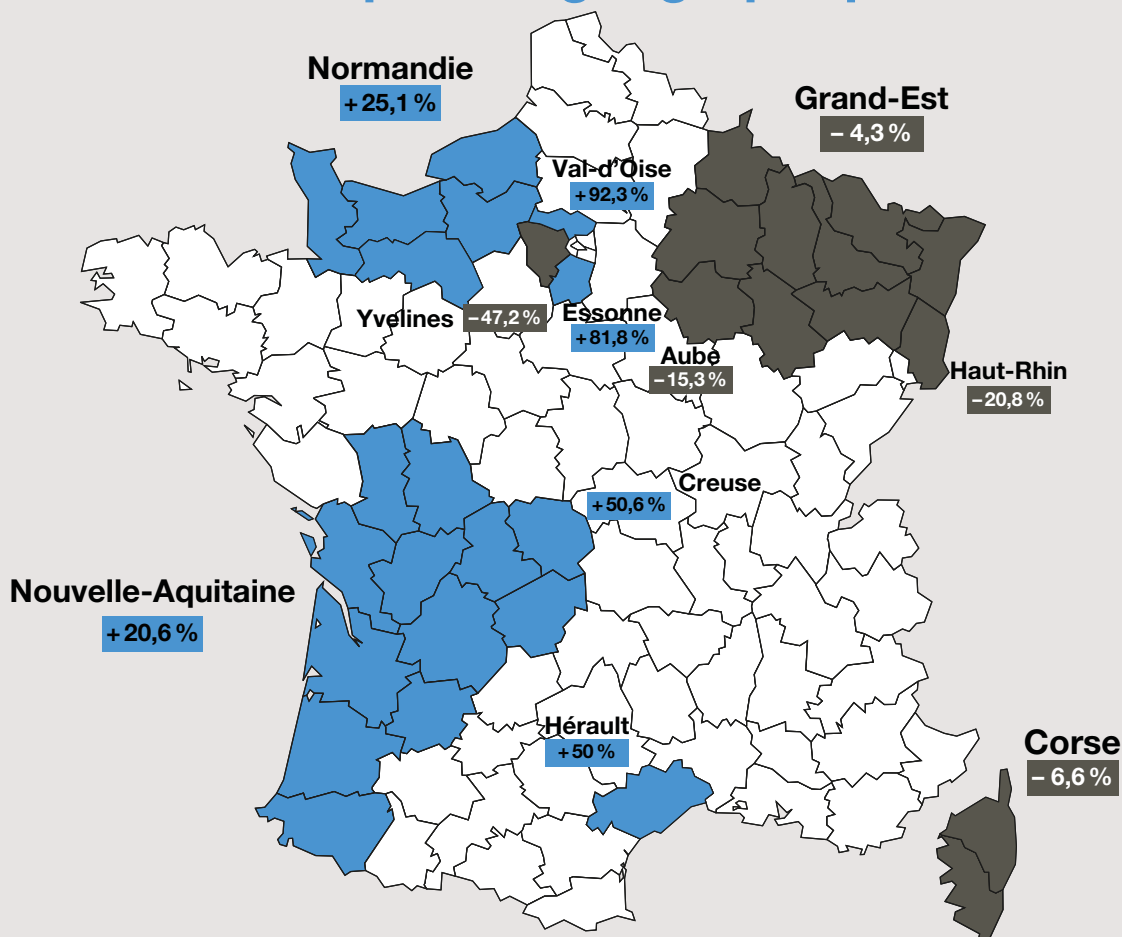
**34 hectares**  
c'est la superficie moyenne  
de l'exploitation du jeune installé.

**36,3 %**  
des installés se déclarent  
« pluriactifs », c'est-à-dire exerçant  
une autre activité professionnelle  
en plus de celle d'agriculteur  
contre 35,8 % en 2020.



**54,5 %**  
des jeunes installés choisissent  
la forme sociétaire :  
24,4 % en groupement agricole  
d'exploitation en commun (GAEC)  
et 17 % en exploitation agricole  
à responsabilité limitée (EARL).

## Des disparités géographiques



Source : statistiques.msa.fr.

